



## **Omage aux anciens prisonniers du camp Stalag 369 à l'occasion du 100ème anniversaire de l'armistice**

2018-11-26

**Le 22 novembre 2018, on a solennellement rendu hommage aux anciens prisonniers du camp Stalag 369 en célébrant aussi le 100ème anniversaire de l'armistice.**

Frédéric de Touchet, Consul Général de France à Cracovie, a remercié le Maire de Cracovie Jacek Majchrowski pour avoir renoué le monument des anciens prisonniers du camp Stalag 369 et du terrain qui l'entourait. Il a affirmé que les travaux effectués témoignent de l'importance de garder dans la mémoire des gens qui luttèrent pour la liberté, la mémoire des autorités, des combattants, des élèves de l'école primaire 49 qui s'occupent constamment de ce lieu. Il a aussi exprimé sa joie de la présence du Consul Général d'Allemagne, qui prouve l'importance de la coopération polono-allemande,

Selon Monsieur le Consul, la France n'oublie non plus et tiens à marquer cet anniversaire essentiel, ce dont témoigne entre autres la présence du colonel Philippe Abraham, commandant en chef de la mission française de l'armée dans l'Ambassade de France à Varsovie. «L'année 2018 est particulièrement importante parce que nous célébrons le 100ème anniversaire de l'armistice en 2018, nous rendons (...) l'hommage aux millions de personnes qui luttèrent dans ce conflit exceptionnellement mortel. Cette situation concerne la France qui a perdu quasiment 1,5 millions de ses citoyens dans cette période, et son territoire a été ravagé (...) Cela concerne également les Polonais qui se sont engagés dans l'armée française, tout en donnant le témoignage de leur valeur militaire et engagement, pour que la Pologne puisse renaître après cent vingt-trois ans de la captivité» - a dit Frédéric de Touchet.

Plus de 11 mille prisonniers de guerre ont été détenus dans le camp Stalag, la plupart étaient les Français, aussi les Belges et Hollandais. Ils souffraient à cause du traitement inhumain, ne perdaient pas pourtant leur dignité et trouvaient la consolation en résistance et en aide des habitants qui habitaient dans l'environnement.

Dès 1945, les deux pays tenaient à construire un monde plus sûr, en créant des mécanismes qui garantissaient la paix en Europe et dans le monde. La culmination de ce processus est la création des communautés européennes, et ensuite de l'Union Européenne. «Aujourd'hui, où le monde fait face aux nouveaux et sérieux menaces, la mémoire de ceux qui y étaient avant nous, et se sacrifiaient pour notre liberté et prospérité, doit rester l'exemple (...). Face aux dangers, la France et la Pologne doivent rappeler que l'unité est la force, et que le respect des règles de la liberté, égalité, fraternité qui nous unissent, oblige à continuer et approfondir cette ambition commune. C'est la même ambition qui était incarnée par Général de Gaulle, dont l'anniversaire est célébré le 22 novembre. Elle est essentielle pour la France, la Pologne et l'Europe».